Ce document pourrait comporter des obstacles à l'accessibilité. Si vous éprouvez des difficultés à le lire, n'hésitez pas à communiquer avec nous par téléphone, au 418 528-0422 ou, sans frais, au 1 888 353-2846 ; ou par courriel, à l'adresse info@electionsquebec.qc.ca.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021-2022

RAPPORT FINANCIER PRÉLIMINAIRE 2020-2021

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC
ET LA COMMISSION DE LA REPRÉSENTATION ÉLECTORALE

LE 31 MARS 2021

Commission de la représentation électorale du Québec

élections Québec

DGE-6353 (21-03)

NOTE

Pour faciliter la lecture, les pages blanches contenues dans le document imprimé ont été retirées de la version PDF, et ce, sans que la pagination soit modifiée. La pagination est donc conforme à celle de la version papier.

© Directeur général des élections du Québec et Commission de la représentation électorale du Québec, 2021
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021
Bibliothèque et Archives Canada

ISBN 978-2-550-88686-0 (version imprimée)
ISBN 978-2-550-88687-7 (version PDF)

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021-2022

RAPPORT FINANCIER PRÉLIMINAIRE 2020-2021

LE 31 MARS 2021

Commission de la représentation électorale du Québec

élections Québec

Table des matières

Introduction 1

Section 1

Prévisions budgétaires 2021-2022 3

1.1 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2021-2022 et les prévisions budgétaires 2020-2021 7

1.2 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2021-2022 et les prévisions budgétaires 2020-2021
Élément 01 – Gestion interne et soutien 9

1.3 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2021-2022 et les prévisions budgétaires 2020-2021
Élément 02 – Commission de la représentation électorale 13

1.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2021-2022 et les prévisions budgétaires 2020-2021
Élément 03 – Activités électorales 15

Section 2

Rapport financier préliminaire 2020-2021 – Dépenses estimées au 31 mars 2021 23

2.1 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2020-2021 et les dépenses estimées au 31 mars 2021 25

2.2 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2020-2021 et les dépenses estimées au 31 mars 2021
Élément 01 – Gestion interne et soutien 27

2.3 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2020-2021 et les dépenses estimées au 31 mars 2021
Élément 02 – Commission de la représentation électorale 31

2.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2020-2021 et les dépenses estimées au 31 mars 2021
Élément 03 – Activités électorales 33

Introduction

Conformément à l'article 543 de la *Loi électorale* (RLRQ, c. E-3.3), le directeur général des élections et la Commission de la représentation électorale (CRE) remettent leurs prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2021-2022 au président de l'Assemblée nationale.

Ils fournissent également, conformément à l'article 544 de la *Loi électorale*, un rapport financier préliminaire de l'exercice précédent aux membres de la commission parlementaire.

Les données qui figurent dans le rapport financier préliminaire représentent les dépenses estimées au 31 mars 2021. Les informations utilisées pour la production de ce document sont tirées des rapports financiers au 28 février 2021 ainsi que d'une estimation des dépenses pour le mois de mars 2021.

L'étude des prévisions budgétaires est confiée à une commission parlementaire, qui les approuve et qui dépose son rapport à l'Assemblée nationale, conformément aux articles 544 et 546 de la *Loi électorale*.

Section 1 Prévisions budgétaires 2021-2022

Le montant total des prévisions budgétaires des dépenses 2021-2022 contenues dans ce rapport, soit 59 272 600 $, correspond à celui que le directeur général des élections et la CRE ont fait parvenir au Secrétariat du Conseil du trésor pour l'exercice financier 2021-2022 aux fins de la publication du *Livre des crédits*. Ces renseignements se trouvent dans le volume du *Budget de dépenses 2021-2022* réservé aux crédits et aux plans annuels de gestion des dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées. Ils font partie du **programme 03 – Administration du système électoral**, qui comprend trois éléments :

- **Élément 01 – Gestion interne et soutien;**
- **Élément 02 – Commission de la représentation électorale;**
- **Élément 03 – Activités électorales.**

L'**élément 01 – Gestion interne et soutien** comprend les prévisions des dépenses liées à la gestion interne de l'institution ainsi qu'au soutien administratif nécessaire à la tenue des activités électorales.

Le directeur général des élections fournit à la CRE toute l'aide nécessaire à l'accomplissement de ses fonctions, soit les services de son personnel ainsi que les coûts indirects liés à l'utilisation de ses locaux et de son matériel.

À l'**élément 02 – Commission de la représentation électorale**, les prévisions budgétaires tiennent compte des crédits qui sont nécessaires à la réalisation des responsabilités administratives de la CRE. Des rencontres préparatoires en vue de la révision de la carte électorale provinciale sont prévues au cours de la prochaine année.

L'**élément 03 – Activités électorales** comprend des dépenses liées à la tenue d'activités électorales et à certains projets spéciaux.

Les sommes inscrites aux éléments 02 et 03 ne le sont qu'à titre indicatif : elles pourraient être modifiées si des mandats ou des événements imprévus survenaient dans le domaine électoral en cours d'exercice.

Dans les tableaux qui suivent, les prévisions budgétaires sont ventilées par catégorie de dépenses pour l'élément 01; par projet et catégorie de dépenses pour l'élément 02; et par activité électorale et catégorie de dépenses pour l'élément 03.

Le présent budget de 59 272 600 $ est supérieur à celui de l'an dernier, qui était de 49 950 000 $. Il correspond à l'enveloppe budgétaire transmise en décembre 2020 par le Secrétariat du Conseil du trésor, qui a été augmentée de 496 300 $ pour tenir compte des besoins prévus pour les ressources externes spécialisées en informatique, notamment pour définir et pour amorcer la stratégie de transformation numérique de l'institution.

Section 1 Prévisions budgétaires 2021-2022

L'augmentation globale du budget de 9 322 600 $ s'explique principalement par des dépenses non récurrentes pour la réalisation des activités entourant la tenue des élections générales municipales de novembre 2021 (3,1 M$) et pour la préparation des prochaines élections générales provinciales, prévues le 3 octobre 2022 (3,9 M$).

Sur le plan de la gestion interne et du soutien, l'augmentation de la rémunération (1 M$) s'explique principalement par l'ajout de trois postes réguliers ainsi que par la progression dans les échelles salariales. Aussi, la capitalisation prévue de la rémunération liée aux projets de développement est inférieure à celle de l'année précédente (0,3 M$). De plus, une augmentation des dépenses est prévue pour regrouper les effectifs dans de futurs locaux à compter de l'automne 2021 (2,6 M$).

Programme 03 – Administration du système électoral

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Élément			TOTAL Programme 03
	01 Gestion interne et soutien	02 Commission de la représentation électorale	03 Activités électorales	
Rémunération				
Personnel permanent	23 201 000	0	21 000	23 222 000
Personnel occasionnel	2 094 000	0	1 569 200	3 663 200
Personnel électoral	0	0	1 781 700	1 781 700
Honoraires des commissaires	0	4 800	0	4 800
Total partiel	**25 295 000**	**4 800**	**3 371 900**	**28 671 700**
Fonctionnement				
Frais de déplacement	149 700	3 000	161 400	314 100
Services de télécommunication	426 500	0	106 100	532 600
Publicité et promotion	129 600	0	2 880 000	3 009 600
Services professionnels	3 629 100	1 000	356 000	3 986 100
Formation, congrès et cotisations	170 200	0	0	170 200
Services de nature technique	2 335 600	200	663 800	2 999 600
Taxes foncières, assurances et autres	797 300	0	186 300	983 600
Location de biens meubles et immeubles	3 490 500	0	149 100	3 639 600
Fournitures et autres dépenses	481 200	0	859 800	1 341 000
Amortissement	950 000	0	1 000 000	1 950 000
Total partiel	**12 559 700**	**4 200**	**6 362 500**	**18 926 400**
Transfert				
Support	0	0	11 674 500	11 674 500
Total partiel	**0**	**0**	**11 674 500**	**11 674 500**
TOTAL	**37 854 700**	**9 000**	**21 408 900**	**59 272 600**

Effectif total du programme	310	0	0	310

Budget d'investissements (supercatégorie)	Élément			TOTAL
	01	02	03	
Immobilisations	8 300 000	0	3 700 000	12 000 000
TOTAL	**8 300 000**	**0**	**3 700 000**	**12 000 000**

Section 1.1 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2021-2022 et les prévisions budgétaires 2020-2021

Les données financières figurant dans ce document présentent certains écarts entre les prévisions budgétaires de 2021-2022 et celles de 2020-2021.

- **Élément 01 – Gestion interne et soutien**

  Les prévisions budgétaires des dépenses pour 2021-2022, s'élevant à 37 854 700 $, sont supérieures de 4 085 800 $ à celles de 2020-2021 (voir page 9). Cette variation s'explique principalement par :

  ◊ L'augmentation des budgets consacrés à la masse salariale du personnel permanent et du personnel occasionnel (1 M$);

  ◊ La hausse des budgets consacrés à la location de biens immeubles (1,8 M$), aux services professionnels (0,9 M$) ainsi qu'aux services de nature technique (0,4 M$).

- **Élément 02 – Commission de la représentation électorale**

  Les prévisions budgétaires des dépenses de la Commission de la représentation électorale pour 2021-2022, s'élevant à 9 000 $, sont inférieures de 41 000 $ à celles de 2020-2021 (voir page 13). Cette variation s'explique principalement par :

  ◊ La diminution des budgets consacrés aux travaux liés à la délimitation du territoire des municipalités (50 000 $).

Section 1.1 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2021-2022 et les prévisions budgétaires 2020-2021

- **Élément 03 – Activités électorales**

  Les prévisions budgétaires des dépenses pour 2021-2022, s'élevant à 21 408 900 $, sont supérieures de 5 277 800 $ à celles de 2020-2021 (voir page 15). Cette variation s'explique principalement par :

  ◊ L'augmentation des budgets non récurrents consacrés à la tenue des élections municipales, prévues en novembre 2021 (2,7 M$), ainsi qu'à la réalisation d'activités préparatoires et au réapprovisionnement en matériel électoral en vue des élections générales provinciales, prévues en octobre 2022 (3,3 M$);

  ◊ La diminution des budgets non récurrents prévus pour finaliser les travaux de vérification et d'enquête à la suite des élections générales provinciales tenues en 2018 (0,4 M$) et pour la tenue des élections générales dans les commissions scolaires anglophones, qui devaient se tenir en novembre 2020, mais qui ont été reportées en juin 2021 (0,5 M$);

  ◊ La diminution des budgets prévus pour le recrutement de directrices et directeurs du scrutin et de leurs adjointes et adjoints (0,4 M$).

Section 1.2 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2021-2022 et les prévisions budgétaires 2020-2021

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Prévisions budgétaires 2021-2022 ❶	Prévisions budgétaires 2020-2021 ❷	Écart ❶ - ❷
Rémunération			
Personnel permanent	23 201 000	22 233 000	968 000
Personnel occasionnel	2 094 000	2 058 000	36 000
Total partiel	**25 295 000**	**24 291 000**	**1 004 000**
Fonctionnement			
Frais de déplacement	149 700	174 600	(24 900)
Services de télécommunication	426 500	264 300	162 200
Publicité et promotion	129 600	420 100	(290 500)
Services professionnels	3 629 100	2 734 400	894 700
Formation, congrès et cotisations	170 200	170 900	(700)
Services de nature technique	2 335 600	1 928 700	406 900
Taxes foncières, assurances et autres	797 300	752 300	45 000
Location de biens meubles et immeubles	3 490 500	1 758 000	1 732 500
Fournitures et autres dépenses	481 200	524 600	(43 400)
Amortissement	950 000	750 000	200 000
Total partiel	**12 559 700**	**9 477 900**	**3 081 800**
Transfert			
Support	0	0	0
Total partiel	**0**	**0**	**0**
TOTAL	**37 854 700**	**33 768 900**	**4 085 800**

Effectif total du programme	310	307	3

Budget d'investissements (supercatégorie)	❶	❷	❶ - ❷
Immobilisations	8 300 000	1 500 000	6 800 000
TOTAL	**8 300 000**	**1 500 000**	**6 800 000**

Section 1.2 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2021-2022 et les prévisions budgétaires 2020-2021

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Écart
Rémunération	
Personnel permanent	968 000
Personnel occasionnel	36 000
Total partiel	**1 004 000**
Fonctionnement	
Frais de déplacement	(24 900)
Services de télécommunication	162 200

Notes explicatives

Rémunération du personnel permanent **968 000 $**

Le budget de 23 201 000 $ correspond à la rémunération de 288 postes permanents.

L'écart est principalement attribuable à l'ajout de trois postes permanents et aux progressions dans les échelles salariales. Par ailleurs, la capitalisation prévue de la rémunération liée aux projets de développement est inférieure de 300 000 $ à celle de l'année précédente.

Rémunération du personnel occasionnel **36 000 $**

Le budget de 2 094 000 $ représente la masse salariale de 22 effectifs à temps complet. Ces effectifs permettent de remplacer du personnel permanent absent pour cause de maladie, de congé parental ou d'autres raisons. Ils permettent aussi de faire face au surcroît de travail temporaire et d'embaucher du personnel étudiant.

L'écart est non significatif.

Frais de déplacement **(24 900 $)**

L'écart est non significatif.

Services de télécommunication **162 200 $**

Le budget de 426 500 $ comprend les dépenses liées aux communications informatiques et téléphoniques.

L'écart s'explique principalement par l'augmentation des budgets prévus pour la mise à niveau du service de téléphonie et pour l'installation des services réseau dans les nouveaux locaux.

Section 1.2 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2021-2022 et les prévisions budgétaires 2020-2021

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Écart
Fonctionnement	
Publicité et promotion	(290 500)
Services professionnels	894 700
Formation, congrès et cotisations	(700)
Services de nature technique	406 900

Notes explicatives

Publicité et promotion (290 500 $)

Le budget de 129 600 $ servira à la mise en œuvre des stratégies de communication de l'institution.

L'écart s'explique principalement par l'annulation, en raison de la pandémie, d'un projet de sensibilisation et d'éducation visant à valoriser l'engagement des citoyens dans la société, puis à favoriser leur participation électorale. Ce projet sera réévalué après les prochaines élections générales provinciales.

Services professionnels 894 700 $

Le budget de 3 629 100 $ servira principalement à la rémunération de ressources externes spécialisées en informatique.

L'écart s'explique principalement par une augmentation des besoins prévus pour les ressources externes spécialisées en développement, en architecture d'affaires et en administration de systèmes.

Formation, congrès et cotisations (700 $)

Le budget de 170 200 $ servira principalement à la formation des membres du personnel et des gestionnaires.

L'écart est non significatif.

Services de nature technique 406 900 $

Le budget de 2 335 600 $ comprend les dépenses d'impression, de poste et de messagerie; les frais d'entretien de l'édifice René-Lévesque et des locaux loués; ainsi que les dépenses liées aux plans de service du matériel et des licences informatiques.

L'écart s'explique principalement par l'augmentation des budgets consacrés à l'entretien, au gardiennage et au déménagement dans les nouveaux locaux loués.

Section 1.2 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2021-2022 et les prévisions budgétaires 2020-2021

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Écart
Fonctionnement	
Taxes foncières, assurances et autres	45 000
Location de biens meubles et immeubles	1 732 500
Fournitures et autres dépenses	(43 400)
Amortissement	200 000
Total partiel	**3 081 800**
Transfert	
Support	0
Total partiel	**0**
TOTAL	**4 085 800**

Budget d'investissements (supercatégorie)	Écart
Immobilisations	6 800 000
TOTAL	**6 800 000**

Notes explicatives

Taxes foncières, assurances et autres **45 000 $**

Le budget de 797 300 $ comprend les dépenses liées à l'impôt foncier, à la prime d'assurance responsabilité civile ainsi qu'à l'achat et à la location de licences informatiques.

L'écart s'explique principalement par l'augmentation des budgets consacrés à l'achat et à la location de licences informatiques.

Location de biens meubles et immeubles **1 732 500 $**

Un budget de 3 490 500 $ est prévu pour les loyers du 990, avenue de Bourgogne (1 039 900 $), du 1045, avenue Wilfrid-Pelletier (1 841 400 $) et du Centre de distribution Roger-Lefrançois (465 300 $) ainsi que pour la location de salles de formation et d'équipement (143 900 $).

L'augmentation s'explique par la location de nouveaux locaux, à compter de l'automne 2021, qui regrouperont l'ensemble des effectifs.

Fournitures et autres dépenses **(43 400 $)**

Le budget de 481 200 $ comprend les dépenses liées à l'achat de fournitures et de matériel non capitalisable ainsi que les frais d'électricité.

L'écart s'explique principalement par la diminution des budgets consacrés à l'achat de matériel informatique non capitalisable.

Amortissement **200 000 $**

Un budget de 950 000 $ est prévu pour 2021-2022.

L'écart est principalement dû à l'amortissement de l'aménagement des nouveaux locaux et des nouveaux équipements informatiques acquis.

Immobilisations **6 800 000 $**

Le budget de 8 300 000 $ servira principalement à aménager les nouveaux locaux loués.

Section 1.3 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2021-2022 et les prévisions budgétaires 2020-2021

Élément 02 – Commission de la représentation électorale

Budget de dépenses	Prévisions budgétaires 2021-2022 ❶	Prévisions budgétaires 2020-2021 ❷	Écart ❶ - ❷
Commission de la représentation électorale			
Administration	2 600	0	2 600
CRE – Provincial	6 400	0	6 400
CRE – Municipal	0	50 000	(50 000)
CRE – Scolaire	0	0	0
TOTAL	**9 000**	**50 000**	**(41 000)**

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Prévisions budgétaires 2021-2022 ❶	Prévisions budgétaires 2020-2021 ❷	Écart ❶ - ❷
Rémunération			
Honoraires des commissaires	4 800	20 700	(15 900)
Total partiel	**4 800**	**20 700**	**(15 900)**
Fonctionnement			
Frais de déplacement	3 000	17 300	(14 300)
Publicité et promotion	0	10 000	(10 000)
Services professionnels	1 000	2 000	(1 000)
Services de nature technique	200	0	200
Location de biens meubles et immeubles	0	0	0
Total partiel	**4 200**	**29 300**	**(25 100)**
TOTAL	**9 000**	**50 000**	**(41 000)**

Budget d'investissements (supercatégorie)	❶	❷	❶ - ❷
Immobilisations	0	0	0
TOTAL	**0**	**0**	**0**

Section 1.3 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2021-2022 et les prévisions budgétaires 2020-2021

Élément 02 – Commission de la représentation électorale

Budget de dépenses	Écart
Commission de la représentation électorale	
Administration	2 600
CRE – Provincial	6 400
CRE – Municipal	(50 000)
CRE – Scolaire	0
TOTAL	**(41 000)**

Notes explicatives

Administration **2 600 $**

Une rencontre de la CRE est prévue en 2021-2022, alors qu'aucune rencontre n'avait été prévue en 2020-2021.

CRE – Provincial **6 400 $**

Les travaux de la CRE au palier provincial consistent à délimiter les circonscriptions électorales provinciales.

Le budget de 6 400 $ servira à la tenue de deux rencontres préparatoires en vue de la révision de la carte électorale provinciale.

CRE – Municipal **(50 000 $)**

Les travaux de la CRE au palier municipal consistent à approuver les divisions des territoires municipaux en districts électoraux et, lorsque c'est requis, à établir les cartes électorales de municipalités.

Aucune dépense n'est prévue en 2021-2022.

CRE – Scolaire **0 $**

Les travaux de la CRE au palier scolaire consistent à approuver la division du territoire des commissions scolaires anglophones en circonscriptions électorales et, lorsque c'est requis, à établir les cartes électorales de ces commissions.

L'écart est non significatif.

Section 1.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2021-2022 et les prévisions budgétaires 2020-2021

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Prévisions budgétaires 2021-2022 ❶	Prévisions budgétaires 2020-2021 ❷	Écart ❶ - ❷
Activités électorales			
Table citoyenne	152 300	16 900	135 400
Communication avec les directrices et directeurs du scrutin (DS)	588 900	369 600	219 300
Comité des DS	14 000	31 400	(17 400)
Recrutement des DS et de leurs adjointes et adjoints (DAS)	39 200	421 700	(382 500)
Formation liée aux activités électorales	163 400	0	163 400
Mandats *ad hoc*	17 800	53 600	(35 800)
Mise à jour des sections de vote	19 400	14 300	5 100
Commission permanente de révision	200 700	205 100	(4 400)
Avis sur le financement politique	42 800	77 600	(34 800)
Enquêtes et poursuites	273 200	550 600	(277 400)
Budget non récurrent :			
▪ Élections municipales	3 098 400	349 600	2 748 800
▪ Élections scolaires	185 100	680 800	(495 700)
▪ Projet de loi nº 185 – Étude sur le vote à distance	0	35 200	(35 200)
▪ Élections générales provinciales du 1er octobre 2018	0	372 500	(372 500)
▪ Activités préparatoires et réapprovisionnement en matériel électoral pour les prochaines élections	3 939 200	624 000	3 315 200
Amortissement	1 000 000	940 000	60 000
Total partiel	**9 734 400**	**4 742 900**	**4 991 500**
Transfert			
Allocation annuelle aux partis politiques	10 211 000	10 164 700	46 300
Appariement annuel	1 390 000	1 150 000	240 000
Frais de vérification des partis politiques	73 500	73 500	0
Total partiel	**11 674 500**	**11 388 200**	**286 300**
TOTAL	**21 408 900**	**16 131 100**	**5 277 800**

Budget d'investissements (supercatégorie)	❶	❷	❶ - ❷
Immobilisations	3 700 000	2 000 000	1 700 000
TOTAL	**3 700 000**	**2 000 000**	**1 700 000**

Section 1.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2021-2022 et les prévisions budgétaires 2020-2021

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Prévisions budgétaires 2021-2022 ❶	Prévisions budgétaires 2020-2021 ❷	Écart ❶ - ❷
Rémunération			
Personnel permanent	21 000	0	21 000
Personnel occasionnel	1 569 200	940 200	629 000
Personnel électoral	1 781 700	475 000	1 306 700
Total partiel	**3 371 900**	**1 415 200**	**1 956 700**
Fonctionnement			
Frais de déplacement	161 400	210 500	(49 100)
Services de télécommunication	106 100	50 000	56 100
Publicité et promotion	2 880 000	1 073 500	1 806 500
Services professionnels	356 000	237 900	118 100
Formation, congrès et cotisations	0	800	(800)
Services de nature technique	663 800	388 900	274 900
Taxes foncières, assurances et autres	186 300	0	186 300
Location de biens meubles et immeubles	149 100	113 000	36 100
Fournitures et autres dépenses	859 800	313 100	546 700
Amortissement	1 000 000	940 000	60 000
Total partiel	**6 362 500**	**3 327 700**	**3 034 800**
Transfert			
Support	11 674 500	11 388 200	286 300
Total partiel	**11 674 500**	**11 388 200**	**286 300**
TOTAL	**21 408 900**	**16 131 100**	**5 277 800**

Budget d'investissements (supercatégorie)	❶	❷	❶ - ❷
Immobilisations	3 700 000	2 000 000	1 700 000
TOTAL	**3 700 000**	**2 000 000**	**1 700 000**

Section 1.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2021-2022 et les prévisions budgétaires 2020-2021

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Écart
Activités électorales	
Table citoyenne	135 400
Communication avec les directrices et directeurs du scrutin (DS)	219 300
Comité des DS	(17 400)

Notes explicatives

Table citoyenne **135 400 $**

La Table citoyenne est un comité de nature consultative formé de douze électrices et électeurs du Québec. Il fournit des conseils, des suggestions et des avis au directeur général des élections sur des questions liées à l'administration des élections, à l'application des lois électorales et aux enjeux touchant le système électoral québécois.

Le budget de 152 300 $ servira à la diffusion de l'appel de candidatures, à la rémunération des membres ainsi qu'au remboursement des frais de déplacement pour les deux rencontres prévues.

L'écart s'explique par le fait qu'un appel de candidatures est nécessaire afin de recruter de nouveaux membres en 2021-2022. Les membres actuels ont été nommés en octobre 2017 pour un mandat de deux ans qui a été renouvelé par la suite.

Communication avec les directrices et directeurs du scrutin (DS) **219 300 $**

Le budget de 588 900 $ servira à maintenir un lien Internet avec les 125 DS, à louer un espace dans leur résidence, à les rémunérer 36 heures au cours de la prochaine année et à acquérir de nouveaux équipements informatiques et de télécommunication.

L'écart s'explique par le remplacement des imprimantes multifonctions ainsi que par l'achat de téléphones cellulaires et de licences informatiques.

Comité des DS **(17 400 $)**

Le budget de 14 000 $ servira à rémunérer les DS pour deux rencontres prévues afin de les consulter sur divers sujets.

L'écart s'explique par la diminution des budgets consacrés aux frais de déplacement, puisque les rencontres auront lieu en visioconférence.

Section 1.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2021-2022 et les prévisions budgétaires 2020-2021

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Écart
Activités électorales	
Recrutement des DS et de leurs adjointes et adjoints (DAS)	(382 500)
Formation liée aux activités électorales	163 400
Mandats *ad hoc*	(35 800)
Mise à jour des sections de vote	5 100

Notes explicatives

Recrutement des DS et de leurs adjointes et adjoints (DAS) (382 500 $)

Le budget de 39 200 $ servira à finaliser le recrutement des nouveaux DAS.

L'écart s'explique par le fait que les activités liées au recrutement ont principalement été réalisées au cours de l'exercice financier 2020-2021.

Formation liée aux activités électorales 163 400 $

Un budget de 163 400 $ est prévu pour couvrir la rémunération des 60 DS et des 45 DAS qui suivront une formation au cours de l'exercice financier 2021-2022.

L'écart s'explique par le fait qu'aucune formation n'était prévue en 2020-2021.

Mandats *ad hoc* (35 800 $)

Un budget de 17 800 $ est prévu pour la rémunération et les frais de déplacement des DS pour des mandats spéciaux en dehors de la période électorale.

L'écart s'explique par la diminution des budgets consacrés au remboursement des frais de déplacement, puisque les rencontres auront lieu en visioconférence en 2021-2022.

Mise à jour des sections de vote 5 100 $

Le budget de 19 400 $ servira à rééquilibrer les sections de vote dans 45 circonscriptions électorales.

L'écart s'explique par le fait qu'en 2020-2021, ce travail de délimitation avait été prévu dans 35 circonscriptions plutôt que 45.

Section 1.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2021-2022 et les prévisions budgétaires 2020-2021

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Écart
Activités électorales	
Commission permanente de révision	(4 400)
Avis sur le financement politique	(34 800)
Enquêtes et poursuites	(277 400)

Notes explicatives

Commission permanente de révision **(4 400 $)**

« Afin d'assurer de façon continue la mise à jour de la liste électorale permanente, le directeur général des élections établit à son bureau une commission permanente de révision » (article 40.12.1 de la *Loi électorale*). Cette commission est composée de personnes représentant des partis politiques siégeant à l'Assemblée nationale. Un budget de 200 700 $ est prévu en 2021-2022 pour cette commission.

L'écart est non significatif.

Avis sur le financement politique **(34 800 $)**

Le budget de 42 800 $ comprend les frais pour la publication d'avis sur le financement politique, comme le prévoit la *Loi électorale*.

L'écart s'explique principalement par la diminution des dépenses prévues pour les avis liés aux élections scolaires.

Enquêtes et poursuites **(277 400 $)**

Le budget de 273 200 $ servira notamment à la rémunération des enquêteuses et enquêteurs de la Direction du financement politique et des affaires juridiques, dont le mandat porte sur des activités électorales ou sur le financement politique. Des frais de déplacement et des services professionnels sont également prévus.

L'écart s'explique principalement par la diminution des budgets consacrés à la rémunération des enquêteuses et enquêteurs de cette direction et aux services professionnels.

Section 1.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2021-2022 et les prévisions budgétaires 2020-2021

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Écart
Activités électorales	
Budget non récurrent :	
▪ Élections municipales	2 748 800
▪ Élections scolaires	(495 700)
▪ Projet de loi nº 185 – Étude sur le vote à distance	(35 200)
▪ Élections générales provinciales du 1er octobre 2018	(372 500)

Notes explicatives

Élections municipales **2 748 800 $**

Le budget de 3 098 400 $ est lié aux responsabilités du directeur général des élections pour les prochaines élections municipales, prévues le 7 novembre 2021.

Le budget servira principalement à rémunérer le personnel temporaire qui sera embauché afin de répondre au surcroît de travail découlant des activités supplémentaires pendant cette période (919 000 $) et à produire une campagne d'information (2 000 000 $).

Élections scolaires **(495 700 $)**

Le budget de 185 100 $ lié aux responsabilités du directeur général des élections pour les élections générales scolaires anglophones, qui ont été reportées à 2021, servira principalement à réaliser une campagne d'information (175 000 $).

Projet de loi nº 185 – Étude sur le vote à distance **(35 200 $)**

Aucune dépense n'est prévue en 2021-2022, puisque les travaux liés à ce mandat sont terminés.

Élections générales provinciales du 1er octobre 2018 **(372 500 $)**

Aucune dépense n'est prévue en 2021-2022.

Section 1.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2021-2022 et les prévisions budgétaires 2020-2021

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Écart
▪ Activités préparatoires et réapprovisionnement en matériel électoral pour les prochaines élections	3 315 200
Amortissement	60 000
Total partiel	**4 991 500**
Transfert	
Allocation annuelle aux partis politiques	46 300

Notes explicatives

Activités préparatoires et réapprovisionnement en matériel électoral pour les prochaines élections **3 315 200 $**

Le budget de 3 939 200 $ servira principalement à la réalisation d'activités préparatoires dans les circonscriptions électorales (1 782 400 $), à l'élaboration d'une campagne d'information (500 000 $) ainsi qu'au réapprovisionnement en matériel électoral et en équipement informatique (1 491 700 $).

Amortissement **60 000 $**

Un budget de 1 000 000 $ est prévu en 2021-2022.

L'écart s'explique principalement par la mise en service de nouveaux développements informatiques.

Allocation annuelle aux partis politiques **46 300 $**

Le budget de 10 211 000 $ correspond à l'allocation annuelle versée en vertu de l'article 82 de la *Loi électorale*.

Depuis l'adoption de la *Loi modifiant la Loi électorale afin de réduire la limite des contributions par électeur, de diminuer le plafond des dépenses électorales et de rehausser le financement public des partis politiques du Québec*, en décembre 2012, l'allocation annuelle par électeur est passée de 0,82 $ à 1,50 $. Elle est indexée le 1er janvier de chaque année. Le 1er janvier 2021, l'allocation annuelle est passée à 1,65 $ par électrice ou électeur.

Section 1.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2021-2022 et les prévisions budgétaires 2020-2021

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Écart
Transfert	
Appariement annuel	240 000
Frais de vérification des partis politiques	0
Total partiel	**286 300**
TOTAL	**5 277 800**

Budget d'investissements (supercatégorie)	Écart
Immobilisations	1 700 000
TOTAL	**1 700 000**

Notes explicatives

Appariement annuel **240 000 $**

Le budget de 1 390 000 $ correspond à l'appariement annuel des contributions, qui est versé en vertu des articles 82.2 et 82.4 de la *Loi électorale*. Ces articles prévoient, à certaines conditions, le versement de montants aux entités politiques autorisées visées en fonction des montants qui leur sont versés à titre de contributions.

L'augmentation prévue en 2021-2022 s'explique par la hausse anticipée des contributions que les électrices et les électeurs verseront aux entités politiques.

Frais de vérification des partis politiques **0 $**

Le budget de 73 500 $ correspond au remboursement de la moitié des frais de vérification des partis politiques autorisés, en vertu de l'article 112 de la *Loi électorale*.

Immobilisations **1 700 000 $**

Un budget de 3 700 000 $ est prévu pour le développement de nouveaux systèmes informatiques et l'acquisition d'équipement informatique pour les élections générales provinciales prévues en octobre 2022.

L'écart s'explique par l'augmentation des budgets consacrés à l'acquisition d'ordinateurs portables en vue de ces élections.

Programme 03 – Administration du système électoral

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Élément			TOTAL Programme 03
	01 Gestion interne et soutien	02 Commission de la représentation électorale	03 Activités électorales	
Rémunération				
Personnel permanent	19 750 000	0	11 200	19 761 200
Personnel occasionnel	2 435 000	0	635 300	3 070 300
Personnel électoral	0	0	377 300	377 300
Honoraires des commissaires	0	9 100	0	9 100
Total partiel	**22 185 000**	**9 100**	**1 023 800**	**23 217 900**
Fonctionnement				
Frais de déplacement	9 100	300	27 500	36 900
Services de télécommunication	276 200	0	41 000	317 200
Publicité et promotion	32 000	6 600	265 100	303 700
Services professionnels	2 154 700	4 500	150 000	2 309 200
Formation, congrès et cotisations	54 500	0	0	54 500
Services de nature technique	1 626 600	300	25 500	1 652 400
Taxes foncières, assurances et autres	611 600	0	60 900	672 500
Location de biens meubles et immeubles	1 655 000	0	96 000	1 751 000
Fournitures et autres dépenses	335 700	0	62 100	397 800
Amortissement	825 000	0	968 100	1 793 100
Total partiel	**7 580 400**	**11 700**	**1 696 200**	**9 288 300**
Transfert				
Allocation et appariement annuels	0	0	11 437 100	11 437 100
Allocation et appariement supplémentaires	0	0	0	0
Remboursement des dépenses électorales	0	0	0	0
Frais de vérification des partis politiques	0	0	69 400	69 400
Total partiel	**0**	**0**	**11 506 500**	**11 506 500**
TOTAL	**29 765 400**	**20 800**	**14 226 500**	**44 012 700**

Budget d'investissements (supercatégorie)	Élément			TOTAL
	01	02	03	
Immobilisations	1 708 700	0	1 774 300	3 483 000
TOTAL	**1 708 700**	**0**	**1 774 300**	**3 483 000**

Section 2.1 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2020-2021 et les dépenses estimées au 31 mars 2021

Dans les tableaux qui suivent, les prévisions budgétaires et les dépenses estimées sont ventilées par catégorie de dépenses pour l'élément 01; par projet et catégorie de dépenses pour l'élément 02; et par activité électorale et catégorie de dépenses pour l'élément 03.

- **Élément 01 – Gestion interne et soutien**

  Les dépenses estimées au 31 mars 2021 sont inférieures de 4 003 500 $ aux prévisions budgétaires de 2020-2021, qui étaient de 33 768 900 $ (voir page 27). L'écart entre les dépenses estimées et les prévisions budgétaires s'explique principalement par :

  ◊ Des dépenses salariales moins élevées que prévu (2,1 M$);

  ◊ Des dépenses de fonctionnement inférieures aux prévisions budgétaires, notamment en ce qui concerne les services professionnels (0,6 M$), la publicité et la promotion (0,4 M$) ainsi que les services de nature technique (0,3 M$).

- **Élément 02 – Commission de la représentation électorale**

  Les dépenses estimées au 31 mars 2021 sont inférieures de 29 200 $ aux prévisions budgétaires de 2020-2021 (voir page 31). L'écart entre les dépenses estimées et les prévisions budgétaires s'explique par :

  ◊ Les coûts moins élevés que prévu au palier municipal, puisque les auditions publiques et les rencontres de la CRE ont eu lieu en visioconférence.

Section 2.1 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2020-2021 et les dépenses estimées au 31 mars 2021

- **Élément 03 – Activités électorales**

  Les dépenses estimées au 31 mars 2021 sont inférieures de 1 904 600 $ aux prévisions budgétaires de 2020-2021, qui étaient de 16 131 100 $ (voir page 33).

  Cet écart s'explique principalement par :

  ◊ Le report à 2021-2022 de dépenses pour la réalisation de travaux liés aux élections générales municipales, prévues en novembre 2021 (0,3 M$), et aux élections générales dans les commissions scolaires anglophones, qui ont été reportées en juin 2021 (0,6 M$);

  ◊ Des dépenses moins élevées que prévu pour le réapprovisionnement en matériel électoral pour les prochaines élections générales provinciales, prévues en octobre 2022 (0,6 M$);

  ◊ Des dépenses moins élevées que prévu liées aux enquêtes et aux poursuites (0,4 M$).

Section 2.2 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2020-2021 et les dépenses estimées au 31 mars 2021

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Prévisions budgétaires 2020-2021 ❶	Dépenses estimées au 31 mars 2021 ❷	Écart ❶ - ❷
Rémunération			
Personnel permanent	22 233 000	19 750 000	2 483 000
Personnel occasionnel	2 058 000	2 435 000	(377 000)
Total partiel	**24 291 000**	**22 185 000**	**2 106 000**
Fonctionnement			
Frais de déplacement	174 600	9 100	165 500
Services de télécommunication	264 300	276 200	(11 900)
Publicité et promotion	420 100	32 000	388 100
Services professionnels	2 734 400	2 154 700	579 700
Formation, congrès et cotisations	170 900	54 500	116 400
Services de nature technique	1 928 700	1 626 600	302 100
Taxes foncières, assurances et autres	752 300	611 600	140 700
Location de biens meubles et immeubles	1 758 000	1 655 000	103 000
Fournitures et autres dépenses	524 600	335 700	188 900
Amortissement	750 000	825 000	(75 000)
Total partiel	**9 477 900**	**7 580 400**	**1 897 500**
Transfert			
Support	0	0	0
Total partiel	**0**	**0**	**0**
TOTAL	**33 768 900**	**29 765 400**	**4 003 500**

Budget d'investissements (supercatégorie)	❶	❷	❶ - ❷
Immobilisations	1 500 000	1 708 700	(208 700)
TOTAL	**1 500 000**	**1 708 700**	**(208 700)**

Section 2.2

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2020-2021 et les dépenses estimées au 31 mars 2021

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Écart
Rémunération	
Personnel permanent	2 483 000
Personnel occasionnel	(377 000)
Total partiel	**2 106 000**
Fonctionnement	
Frais de déplacement	165 500
Services de télécommunication	(11 900)
Publicité et promotion	388 100
Services professionnels	579 700

Notes explicatives

Rémunération du personnel permanent **2 483 000 $**

L'écart s'explique par la vacance de certains postes pendant une partie de l'exercice financier.

Rémunération du personnel occasionnel **(377 000 $)**

L'écart s'explique par l'embauche de plus d'effectifs supplémentaires que prévu pour le remplacement des effectifs permanents absents (pour préretraite, pour maladie, pour un congé parental ou pour d'autres raisons) ainsi que pour un surcroît temporaire de travail.

Frais de déplacement **165 500 $**

L'écart s'explique par des frais de déplacement moins élevés que prévu en raison de la pandémie.

Services de télécommunication **(11 900 $)**

L'écart est non significatif.

Publicité et promotion **388 100 $**

L'écart s'explique principalement par les coûts moins élevés que prévu des stratégies de communication, notamment en raison de la pandémie.

Services professionnels **579 700 $**

L'écart provient principalement des dépenses liées aux ressources externes spécialisées en informatique, qui ont été moins élevées que prévu.

Section 2.2

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2020-2021 et les dépenses estimées au 31 mars 2021

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Écart
Fonctionnement	
Formation, congrès et cotisations	116 400
Services de nature technique	302 100
Taxes foncières, assurances et autres	140 700
Location de biens meubles et immeubles	103 000
Fournitures et autres dépenses	188 900

Notes explicatives

Formation, congrès et cotisations 116 400 $

L'écart s'explique principalement par des dépenses moins élevées que prévu en raison de la pandémie.

Services de nature technique 302 100 $

Ce poste budgétaire inclut les dépenses d'impression, de poste et de messagerie, les frais d'entretien du bâtiment et les dépenses liées aux plans de soutien informatique pour l'équipement et les logiciels.

L'écart s'explique principalement par les dépenses moins élevées que prévu pour les plans de soutien informatique liés aux équipements et aux logiciels.

Taxes foncières, assurances et autres 140 700 $

L'écart s'explique principalement par la diminution des budgets consacrés à l'achat de certaines licences informatiques.

Location de biens meubles et immeubles 103 000 $

L'écart s'explique principalement par la diminution des dépenses liées à la location de photocopieurs à haut volume. Les appareils ont été acquis en cours d'année, alors qu'ils étaient loués, auparavant. De plus, les coûts pour la location de la génératrice ont été moins élevés que prévu : le modèle loué est moins puissant à la suite d'une réévaluation des besoins.

Fournitures et autres dépenses 188 900 $

L'écart provient principalement des dépenses moins élevées que prévu pour l'achat de matériel informatique non capitalisable.

Section 2.2

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2020-2021 et les dépenses estimées au 31 mars 2021

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Écart
Amortissement	(75 000)
Total partiel	**1 897 500**
Transfert	
Support	0
Total partiel	**0**
TOTAL	**4 003 500**

Budget d'investissements (supercatégorie)	Écart
Immobilisations	(208 700)
TOTAL	**(208 700)**

Notes explicatives

Amortissement **(75 000 $)**

L'écart s'explique principalement par une dépense plus élevée que prévu liée à la mise en service d'équipement informatique.

Immobilisations **(208 700 $)**

Acquisitions :

• Aménagement	573 000 $
• Mobilier et équipement	76 600 $
• Équipement informatique et logiciels	819 700 $
• Développement informatique	239 400 $
	1 708 700 $

L'écart s'explique par les investissements plus élevés que prévu pour l'acquisition d'équipement informatique et de logiciels.

Section 2.3 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2020-2021 et les dépenses estimées au 31 mars 2021

Élément 02 – Commission de la représentation électorale

Budget de dépenses	Prévisions budgétaires 2020-2021 ❶	Dépenses estimées au 31 mars 2021 ❷	Écart ❶ - ❷
Commission de la représentation électorale			
Administration	0	0	0
CRE – Provincial	0	0	0
CRE – Municipal	50 000	20 800	29 200
CRE – Scolaire	0	0	0
TOTAL	**50 000**	**20 800**	**29 200**

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Prévisions budgétaires 2020-2021 ❶	Dépenses estimées au 31 mars 2021 ❷	Écart ❶ - ❷
Rémunération			
Honoraires des commissaires	20 700	9 100	11 600
Total partiel	**20 700**	**9 100**	**11 600**
Fonctionnement			
Frais de déplacement	17 300	300	17 000
Publicité et promotion	10 000	6 600	3 400
Services professionnels	2 000	4 500	(2 500)
Services de nature technique	0	300	(300)
Location de biens meubles et immeubles	0	0	0
Fournitures et autres dépenses	0	0	0
Total partiel	**29 300**	**11 700**	**17 600**
TOTAL	**50 000**	**20 800**	**29 200**

Budget d'investissements (supercatégorie)	❶	❷	❶ - ❷
Immobilisations	0	0	0
TOTAL	**0**	**0**	**0**

Section 2.3

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2020-2021 et les dépenses estimées au 31 mars 2021

Élément 02 – Commission de la représentation électorale

Budget de dépenses	Écart
Commission de la représentation électorale	
Administration	0
CRE – Provincial	0
CRE – Municipal	29 200
CRE – Scolaire	0
TOTAL	**29 200**

Notes explicatives

Administration **0 $**

Aucune rencontre n'était prévue en 2020-2021.

CRE – Provincial **0 $**

Les travaux de la CRE au palier provincial consistent à délimiter les circonscriptions électorales provinciales.

Aucun budget n'avait été prévu en 2020-2021.

CRE – Municipal **29 200 $**

Les travaux de la CRE au palier municipal consistent à approuver la division du territoire municipal en districts électoraux et, lorsque c'est requis, à établir les cartes électorales des municipalités.

Les dépenses incluent les coûts liés à la tenue de deux auditions publiques en visioconférence dans les municipalités de Sainte-Marthe-sur-le-Lac et de Rimouski. Des rencontres virtuelles de la CRE ont également eu lieu.

L'écart s'explique principalement par les dépenses moins élevées que prévu pour les déplacements, qui n'ont pas été effectués en raison de la pandémie.

CRE – Scolaire **0 $**

Les travaux de la CRE au palier scolaire consistent à approuver la division du territoire des commissions scolaires anglophones en circonscriptions électorales et, lorsque c'est requis, à établir leurs cartes électorales.

Aucune dépense n'était prévue en 2020-2021.

Section 2.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2020-2021 et les dépenses estimées au 31 mars 2021

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Prévisions budgétaires 2020-2021 ❶	Dépenses estimées au 31 mars 2021 ❷	Écart ❶ - ❷
Activités électorales			
Table citoyenne	16 900	5 800	11 100
Communication avec les directrices et directeurs du scrutin (DS)	369 600	379 500	(9 900)
Comité des DS	31 400	21 100	10 300
Recrutement des DS et de leurs adjointes et adjoints (DAS)	421 700	337 100	84 600
Mandats *ad hoc*	53 600	7 000	46 600
Rencontre de mise à niveau	0	5 600	(5 600)
Mise à jour des sections de vote	14 300	18 600	(4 300)
Commission permanente de révision	205 100	143 200	61 900
Avis sur le financement politique	77 600	55 400	22 200
Enquêtes et poursuites	550 600	167 200	383 400
Budget non récurrent :			
▪ Élections municipales	349 600	66 700	282 900
▪ Élections scolaires	680 800	39 000	641 800
▪ Projet de loi nº 185 – Étude sur le vote à distance	35 200	41 000	(5 800)
▪ Élections générales provinciales du 1er octobre 2018	372 500	381 700	(9 200)
▪ Activités préparatoires et réapprovisionnement en matériel électoral pour les prochaines élections	624 000	83 000	541 000
Amortissement	940 000	968 100	(28 100)
Total partiel	**4 742 900**	**2 720 000**	**2 022 900**
Transfert			
Allocation annuelle aux partis politiques	10 164 700	10 133 000	31 700
Appariement annuel	1 150 000	1 304 100	(154 100)
Frais de vérification des partis politiques	73 500	69 400	4 100
Total partiel	**11 388 200**	**11 506 500**	**(118 300)**
TOTAL	**16 131 100**	**14 226 500**	**1 904 600**

Budget d'investissements (supercatégorie)	❶	❷	❶ - ❷
Immobilisations	2 000 000	1 774 300	225 700
TOTAL	**2 000 000**	**1 774 300**	**225 700**

Section 2.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2020-2021 et les dépenses estimées au 31 mars 2021

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Prévisions budgétaires 2020-2021 ❶	Dépenses estimées au 31 mars 2021 ❷	Écart ❶ - ❷
Rémunération			
Personnel permanent	0	11 200	(11 200)
Personnel occasionnel	940 200	635 300	304 900
Personnel électoral	475 000	377 300	97 700
Total partiel	**1 415 200**	**1 023 800**	**391 400**
Fonctionnement			
Frais de déplacement	210 500	27 500	183 000
Services de télécommunication	50 000	41 000	9 000
Publicité et promotion	1 073 500	265 100	808 400
Services professionnels	237 900	150 000	87 900
Formation, congrès et cotisations	800	0	800
Services de nature technique	388 900	25 500	363 400
Taxes foncières, assurances et autres	0	60 900	(60 900)
Location de biens meubles et immeubles	113 000	96 000	17 000
Fournitures et autres dépenses	313 100	62 100	251 000
Amortissement	940 000	968 100	(28 100)
Total partiel	**3 327 700**	**1 696 200**	**1 631 500**
Transfert			
Allocation et appariement annuels	11 314 700	11 437 100	(122 400)
Allocation et appariement supplémentaires	0	0	0
Remboursement des dépenses électorales	0	0	0
Frais de vérification des partis politiques	73 500	69 400	4 100
Total partiel	**11 388 200**	**11 506 500**	**(118 300)**
TOTAL	**16 131 100**	**14 226 500**	**1 904 600**

Budget d'investissements (supercatégorie)	❶	❷	❶ - ❷
Immobilisations	2 000 000	1 774 300	225 700
TOTAL	**2 000 000**	**1 774 300**	**225 700**

Section 2.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2020-2021 et les dépenses estimées au 31 mars 2021

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Écart
Activités électorales	
Table citoyenne	11 100
Communication avec les directrices et directeurs du scrutin (DS)	(9 900)
Comité des DS	10 300
Recrutement des DS et de leurs adjointes et adjoints (DAS)	84 600
Mandats *ad hoc*	46 600

Notes explicatives

Table citoyenne **11 100 $**

Le budget a servi à rémunérer les membres pour les rencontres tenues en 2020-2021.

L'écart s'explique par le fait que les rencontres ont eu lieu par visioconférence : aucuns frais de déplacement n'ont été remboursés.

Communication avec les directrices et directeurs du scrutin (DS) **(9 900 $)**

Le budget a servi à rémunérer 36 heures de travail aux DS, à maintenir les liens de communication téléphonique et informatique avec eux ainsi qu'à louer un espace dans leur résidence.

L'écart est non significatif.

Comité des DS **10 300 $**

L'écart s'explique par les coûts moins élevés que prévu étant donné que les rencontres se sont tenues par visioconférence en raison de la pandémie.

Recrutement des DS et de leurs adjointes et adjoints (DAS) **84 600 $**

L'écart s'explique par le moins grand nombre de DAS sélectionnés : le processus a été retardé en raison de la pandémie. De plus, aucuns frais de déplacement n'ont été remboursés, car les entrevues ont eu lieu par visioconférence.

Mandats *ad hoc* **46 600 $**

L'écart s'explique par le nombre de rencontres et de mandats spéciaux moins élevé que prévu. De plus, aucuns frais de déplacement n'ont été remboursés, puisque les rencontres ont eu lieu en visioconférence en raison de la pandémie.

Section 2.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2020-2021 et les dépenses estimées au 31 mars 2021

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Écart
Activités électorales	
Rencontre de mise à niveau	(5 600)
Mise à jour des sections de vote	(4 300)
Commission permanente de révision	61 900
Avis sur le financement politique	22 200
Enquêtes et poursuites	383 400
Budget non récurrent : ▪ Élections municipales	282 900

Notes explicatives

Rencontre de mise à niveau (5 600 $)

L'écart s'explique par le paiement, en 2020-2021, de dépenses résiduelles de rencontres tenues en 2019-2020.

Mise à jour des sections de vote (4 300 $)

L'écart s'explique par des dépenses plus élevées que prévu liées au travail de délimitation des sections de vote en 2020-2021.

Commission permanente de révision 61 900 $

L'écart est principalement attribuable à la suspension des travaux depuis la mi-décembre en raison de la pandémie.

Avis sur le financement politique 22 200 $

La diminution des dépenses provient principalement du fait qu'il n'y a eu aucune publication au palier municipal et que les dépenses ont été moins élevées que prévu aux paliers provincial et scolaire.

Enquêtes et poursuites 383 400 $

L'écart s'explique principalement par les dépenses moins élevées que prévu pour la rémunération des enquêteuses et des enquêteurs temporaires : certains contrats ont été écourtés ou non renouvelés en raison de la pandémie.

Élections municipales 282 900 $

Les activités préparatoires liées aux responsabilités du directeur général des élections pour les prochaines élections municipales prévues le 7 novembre 2021 ont été reportées à 2021-2022.

Section 2.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2020-2021 et les dépenses estimées au 31 mars 2021

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Écart
Activités électorales	
Budget non récurrent :	
▪ Élections scolaires	641 800
▪ Projet de loi nº 185 – Étude sur le vote à distance	(5 800)
▪ Élections générales provinciales du 1er octobre 2018	(9 200)
▪ Activités préparatoires et réapprovisionnement en matériel électoral pour les prochaines élections	541 000

Notes explicatives

Élections scolaires **641 800 $**

L'écart s'explique principalement par le report en juin 2021 des élections générales dans les commissions scolaires anglophones, qui étaient initialement prévues le 1er novembre 2020.

Projet de loi nº 185 – Étude sur le vote à distance **(5 800 $)**

Les dépenses qui ont servi à finaliser l'étude visant à proposer un mode de votation à distance ont été plus élevées que prévu.

Élections générales provinciales du 1er octobre 2018 **(9 200 $)**

Ces dépenses représentent principalement les coûts assumés au cours de l'exercice 2020-2021 pour la rémunération du personnel temporaire devant finaliser la vérification des rapports de dépenses électorales transmis à la suite des élections générales provinciales tenues le 1er octobre 2018.

L'écart est non significatif.

Activités préparatoires et réapprovisionnement en matériel électoral pour les prochaines élections **541 000 $**

Ces dépenses représentent les coûts assumés au cours de l'exercice 2020-2021 pour le réapprovisionnement en matériel électoral et pour la réalisation d'activités préparatoires pour la tenue de futures élections partielles.

L'écart s'explique par le report des dépenses à l'exercice 2021-2022.

Section 2.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2020-2021 et les dépenses estimées au 31 mars 2021

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Écart
Activités électorales	
Amortissement	(28 100)
Total partiel	**2 022 900**
Transfert	
Allocation annuelle aux partis politiques	31 700
Appariement annuel	(154 100)
Frais de vérification des partis politiques	4 100
Total partiel	**(118 300)**
TOTAL	**1 904 600**

Notes explicatives

Amortissement **(28 100 $)**

L'écart s'explique principalement par des dépenses plus élevées que prévu liées à la mise en service de nouveaux développements informatiques.

Allocation annuelle aux partis politiques **31 700 $**

La dépense correspond à l'allocation annuelle versée en vertu de l'article 82 de la *Loi électorale.*

L'écart est non significatif.

Appariement annuel **(154 100 $)**

Les contributions versées aux entités politiques par les électrices et les électeurs en vertu du premier alinéa de l'article 82.2 de la *Loi électorale* ont été plus élevées que prévu.

Frais de vérification des partis politiques **4 100 $**

L'écart est non significatif.

Section 2.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2020-2021 et les dépenses estimées au 31 mars 2021

Élément 03 – Activités électorales

Budget d'investissements (supercatégorie)	Écart
Immobilisations	225 700
TOTAL	**225 700**

Notes explicatives

Immobilisations	**225 700 $**
Acquisitions :	
• Équipement informatique	229 300 $
• Développement informatique	1 545 000 $
	1 774 300 $

La capitalisation des ressources externes spécialisées en informatique et des ressources internes a été moins élevée que prévu. En contrepartie, des dépenses ont été effectuées pour acquérir des ordinateurs portables pour les DS, alors qu'aucun budget n'avait été prévu à cet effet.